

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 24 septembre 2013**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (10) Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BON, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme METGE, Mme OBRIOT, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. EL HASSOUNI (représenté par M. GOUDEAU), Mme REVEL (représentée par Mme METGE).

Membres excusés : (3) M. BARRON, Mme GAUTHIÉ, Mme TOLLOT.

Date de convocation : 16 septembre 2013

**Délibération n° : 41-2013**

**Objet : Centre social Balzac – mise en place de nouvelles activités hebdomadaires**

A l'occasion de la rentrée scolaire 2013-2014, la programmation d'activités de loisirs hebdomadaires au centre social Balzac pourra évoluer.

Compte tenu du départ à la retraite du professeur de yoga, l'un de ses cours sera remplacé par une activité de Qi Gong, les trois autres cours seront maintenus sous leur forme initiale avec une nouvelle intervenante.

Un cours de gymnastique tonique sera remplacé par un cours de stretching, et enfin, un cours de « Multisports des loupiots » sera proposé aux enfants âgés de 4 à 8 ans, alternant séances de mini-tennis, baby-basket, athlétisme, gym et rollers.

Le nombre global d'heures de vacations n'augmente pas. Les propositions d'activités seront cependant plus diversifiées.

Le montant de la participation des usagers sera identique à celui déjà en vigueur pour les activités de loisirs hebdomadaires, soit 3,40 € de l'heure par participant, sachant que le tarif réduit à 50 % pourra être appliqué aux personnes correspondant aux critères de « reste à vivre » définis par le CCAS, comme pour toute activité se déroulant au centre social.

Aussi, les membres du Conseil d'Administration :

- approuvent la mise en place de ces trois nouvelles activités : Qi Gong, Gym stretching, Multisports des loupiots ;
- fixent le tarif à 3,40 € de l'heure par participant.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.



Pour le Président et par délégation,  
La Directrice Générale,

Nathalie POPADYAK



Destinataires :  
Préfecture : 1  
Registre : 1  
DISH : 1  
Receveur Municipal : 2

**PUBLIÉ LE**

**25 SEP. 2013**